

## CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES ET HYBRIDES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION  
Pour des travaux de rénovation ou de transformation

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	
Surface de référence énergétique (SRE): m <sup>2</sup>	

Caractéristiques de l'installation	
Spécificités: <input type="checkbox"/> préchauffage eau chaude sanitaire. Nombre de personnes: <input type="checkbox"/> appoint au chauffage. Consommation du bâtiment: kWh/an	
Capteurs: <input type="checkbox"/> sous vides <input type="checkbox"/> Sélectifs vitrés <input type="checkbox"/> Sélectifs non vitrés	
Nombre de capteurs:	Surface nette totale des capteurs: m <sup>2</sup>
Fabricant des capteurs:	N° homologation SPF ou OFEN:
Désignation du modèle:	Volume accumulateur eau : litres
Ancienne énergie:	Energie d'appoint au solaire:
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation	

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, descriptif technique, plan et schéma de l'installation
<input type="checkbox"/> Copie du dossier de demande de subvention cantonale et de la décision y relative, le cas échéant
<input type="checkbox"/> Copie de la dernière facture d'électricité du requérant

### Documents à transmettre pour le versement de la subvention

Copie des factures nominatives acquittées des travaux

Photographies de l'installation

### Conditions d'octroi

**Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial:**

20% du coût de l'installation plafonnée à:  
CHF 4'000.-

- Uniquement pour des bâtiments existants.
- Capteurs neufs.
- Capteurs homologués par SPF ou avec le label Solar Keymark.
- Pas de remplacement d'installations solaires existantes.
- Pas de chauffage de piscine.
- Octroi dans la limite du budget disponible.

### Procédure

- La demande est à adresser à l'Office du développement durable, **avant le début des travaux** et au plus tard le 31 décembre 2023.  
  
Office du développement durable  
Secrétariat Municipal  
Grand'Rue 38  
1196 Gland  
  
Tél: 022 354 55 50  
e-mail: durable@gland.ch
- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.
- En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année.
- Une fois l'installation achevée et dans les deux mois suivant la date de mise en service, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention.
- La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis.

### Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Il s'engage à fournir à l'Office du développement durable, durant au moins 5 ans, et sur demande, les quantités d'énergie produites par l'installation.

Lieu et date: .....

Signature du propriétaire  
du bâtiment/de l'installation

(ou son représentant/administrateur): .....